SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *136*

Trimestriel – 3e série – avril 2025 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Vie de la Société, p. 2
• Comptes rendus, p. 17
• Programme de colloque, p. 21
• Appels à contribution, p. 23
• Cotisation et abonnement, p. 31
• Adresses utiles, p. 32

Éditorial

Au seuil d'une nouvelle présidence, il convient de remercier chaleureusement l'équipe qui a dirigé notre Société ces dernières années, et en particulier Aurélia Gaillard, présidente depuis 2021, Florence Magnot, secrétaire générale depuis 2019, et Françoise Le Borgne qui a bien voulu prolonger son mandat de secrétaire générale adjointe. C'est dans le sillage de leur action que la nouvelle équipe souhaite s'inscrire en privilégiant quatre principes : mettre l'accent sur la diversité de nos disciplines, exigence essentielle à un moment où l'approche des Lumières ne cesse de s'élargir à de nouveaux horizons, géographiques et méthodologiques ; promouvoir l'internationalisation de notre Société, en affirmant son ancrage dans la Société internationale (SIEDS) et en développant les partenariats avec d'autres sociétés nationales ; impliquer toujours davantage l'ensemble des membres de la Société, en particulier les plus jeunes et les doctorants ; faire converger la recherche savante et l'engagement citoyen, en s'ouvrant mieux encore à la société civile.

Dans les temps pour le moins troublés qui sont les nôtres, une Société d'étude du 18e siècle est, à l'évidence, plus que jamais nécessaire. C'est tout le sens du communiqué que le CA de la SFEDS a publié le mois dernier en soutien à la communauté scientifique aux États-Unis (https://sfeds.fr/actualites/soutien-a-la-communaute-scientifique-des-etats-unis/). Depuis janvier 2025 et l'arrivée de l'administration Trump aux États-Unis, nos collègues nord-américains ont vu, en effet, leur liberté académique faire l'objet d'attaques sans précédent. Fidèle à l'engagement des fondateurs de notre Société mais aussi et surtout à l'esprit même des Lumières, la SFEDS ne peut que s'opposer avec la plus grande véhémence à des dérives aussi inquiétantes, et exprimer sa solidarité avec nos collègues exerçant aux États-Unis.

Dans un tel contexte, il est d'autant plus nécessaire que la SFEDS accentue encore son effort pour soutenir les manifestations scientifiques et les initiatives diverses qui témoignent de la vitalité de la recherche dix-huitièmiste et de sa brûlante actualité.

Christophe Martin

• Conseil d'administration du 24 janvier 2025

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Laurence Macé, Christophe Martin, Gilles Montègre (jusqu'à 17h 50), Bénédicte Peralez, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Pierre Wachenheim.

Excusés : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andriès, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Stéphanie Genand, Catherine Lanoë, Sophie Marchand, Éric Négrel, Élise Pavy, Pierre Rabaté, Odile Richard, Alain Sandrier, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen.

Procurations : Lise Andriès à Florence Magnot-Ogilvy, Laurent Châtel à Pierre Wachenheim, Hélène Cussac à Françoise Le Borgne, Stéphanie Genand à Pierre Wachenheim, Catherine Lanoë à Aurélia Gaillard, Sophie Marchand à Sophie Audidière, Gilles Montègre à Sophie Audidière, Éric Négrel à Françoise Le Borgne, Élise Pavy à Sophie Audidière, Philippe Rabaté à Pierre Wachenheim, Alain Sandrier à Florence Magnot-Ogilvy, Mélanie Traversier à Florence Magnot, Laurence Vanoflen à Nicolas Brucker.

La séance commence à 17h.

1. Situation financière

En l'absence de la trésorière, Florence Magnot présente les principaux points du rapport financier qui doit être exposé lors de l'Assemblée générale du 25 janvier, s'appuyant sur la synthèse préparée par Hélène Cussac.

La conclusion de celle-ci est que ce bilan correspond aux orientations prises lors du CA de juin 2022. Les membres du CA avaient alors amorcé une réflexion quant à l'avoir important que possédait la SFEDS. L'objectif n'étant pas de faire du profit, ni de l'épargne, mais à l'inverse de soutenir la recherche et le rayonnement des études dix-huitièmistes, il avait été décidé de développer les projets de la Société, de soutenir davantage les jeunes chercheurs, d'examiner tout projet scientifique d'envergure qui nécessiterait un soutien, d'aider davantage les membres du CA élus à la SIEDS à participer aux réunions du Comité.

Le bilan financier de l'exercice 2024, comme le précédent, a montré les efforts faits en ce sens, sans grever de façon démesurée notre avoir, loin de là. En cette fin d'exercice, la trésorerie, avec 189 019,81 € d'avoir total, est en très bonne santé. La SFEDS peut continuer à poursuivre ses missions très honorablement.

2. Communication, diffusion des informations

Nicolas Brucker évoque des progrès possibles dans la diffusion du *Bulletin*, actuellement envoyé par Jean-Christophe Abramovici en pièce jointe d'un courriel. Il suggère que ce courriel soit expédié depuis une adresse générique et que les informations importantes figurent dans le message.

Christophe Martin souligne qu'il sera difficile techniquement d'envoyer une telle quantité de courriels. Il préconise de continuer à travailler avec Jean-Christophe en modifiant l'affichage institutionnel (expéditeur, objet du mail…).

Bénédicte Peralez explique qu'elle a demandé à Yann Thieudière une formation

dont elle-même et Jennifer Ruimi vont pouvoir bénéficier et qui leur permettra d'avoir accès à des statistiques plus précises de consultation du site.

Jennifer Ruimi précise qu'une amélioration a été apportée au site afin d'éviter la confusion entre la date de publication d'une annonce et celle de son échéance (dans le cas d'un appel à communication ou d'un appel à contribution).

Laurence Macé évoque la présence de la SFEDS sur le réseau X, très controversé. Le compte de la SFEDS n'y est plus actif et le réseau n'est pas très intéressant pour une société francophone.

Jennifer Ruimi suggère de fermer le compte sur X et d'en ouvrir un sur bluesky.

Pierre Wachenheim demande toutefois à qui on souhaite s'adresser. N'est-il pas intéressant de rester présent sur ce réseau pour toucher un autre public ?

Laurence Macé objecte que la SFEDS est totalement invisible sur ce réseau et que les étudiants et étudiantes ne le fréquentent pas.

Christophe Martin fait remarquer la présence de beaucoup de sociétés sur LinkedIn y compris pour diffuser des annonces de colloques.

Catriona Seth dit que l'important est moins de fermer le compte que d'annoncer sa migration à partir du réseau X.

L'ensemble du CA donne son accord pour cette démarche.

3. Revue

Sophie Audidière annonce que le numéro 57 de la revue « Déboulonner les lumières ? » est quasiment achevé et sortira au plus tard en mai. Le numéro 58 « Aux Îles ! » est en bonne voie.

Elle se félicite de nombreuses avancées pour *Dix-Huitième Siècle* :

La revue a obtenu une subvention bisannuelle du CNL supérieure à 6000 € et a été acceptée avec cinq autres dans le dispositif Souscrire Pour Ouvrir (SPO). Pendant un an, les numéros 55 et 56 de la revue, qui devraient être sous barrière mobile, seront accessibles gratuitement en ligne, le 57 le sera dès la parution du numéro papier, et ils le resteront même si la SFEDS fait marche arrière. Le consortium versera à la société le manque à gagner. Mais le gros des recettes générées par Cairn est lié aux consultations sur le site et non aux achats et consultations payantes. Dès lors que les consultations gratuites vont probablement augmenter, les recettes feront de même.

La directrice du comité éditorial explique que, par ailleurs, tous les auteurs d'articles signent désormais un contrat, qui sera accompagné d'un document précisant à chaque contributeur quel usage il peut faire de son texte.

Le référencement de la revue avance. Notamment à la faveur d'un wikithon (qui permet de rajouter des références à *DHS* dans les articles de Wikipédia).

Toutes les notes de lecture sont désormais référencées sur Cairn sous les noms des auteurs et autrices des comptes rendus mais il y a encore des erreurs d'attribution à corriger.

La revue a intégré le dispositif de Cairn « Base Ouverte de Liens Entre Recensions et Ouvrages » (BOLERO), dont l'objectif est de rendre visible et activable le réseau de références entre les comptes rendus d'ouvrages proposés par les revues francophones de sciences humaines et sociales et ces ouvrages diffusés en ligne, quelle que soit la plateforme qui les héberge.

Enfin, la revue est désormais classée A par l'ANVUR (opérateur italien d'évaluation de la recherche) en Lettres, Histoire de l'art, Littératures par zone (Europe), Histoire de

la philosophie, Histoire des doctrines politiques, Philosophie politique.

Sophie Audidière en vient au choix du dossier du numéro 59 (2027). Trois projets d'égale qualité ont été proposés. Ils ont été envoyés en amont aux membres du CA qui ont pu en prendre connaissance.

Il s'agit de :

- « L'alimentation et ses savoirs : histoires, représentations, techniques », proposé par Marianne Albertan-Coppola, Matteo Marcheschi et Francesco ;
- « L'Europe à l'épreuve du voyage », proposé par Jean Boutier, Liliane Hilaire Pérez, Gilles Montègre et Nathalie Vuillemin ;
- « Une société mobile : trajectoires, fictions, théories », proposé par Déborah Cohen, Jean-Christophe Igalens, Johanna Lenne-Cornuez et Blandine Poirier.

Sophie Audidière ajoute que le comité regrette le mode d'organisation actuel du choix du sujet du dossier, qui met les projets en concurrence les uns par rapport aux autres et génère des tensions inutiles. Elle propose de faire deux petits numéros de revue par an (une douzaine d'articles au lieu de 20 pour le Dossier, plus les Varia, et la moitié des Notes).

Sylviane Albertan-Coppola demande si une telle organisation ne serait pas trop lourde pour le comité de rédaction.

Sophie Audidière répond que ce sont les pilotes des dossiers qui s'occupent essentiellement des Dossiers, et Marion Hummel qui se charge du stylage et de la mise en page. Le comité s'occupe des Varia (réception, évaluation, relecture), du Grand Entretien, des Notes de lecture, des images, il supervise les calendriers, vient en soutien aux pilotes du Dossier, assure la publication numérique… Ce dédoublement permettrait au contraire de mieux répartir la charge de travail, par exemple on n'attend pas plus de Varia, mais la publication des Notes en deux livraisons serait moins lourde (cela permettrait aussi qu'elles sortent plus vite). Il faudrait voir pour le Grand Entretien. Reste à savoir si le CNL, qui a déjà versé sa subvention pour les deux prochaines années, validera le changement de périodicité.

Christophe Martin évoque une concurrence possible avec *Lumières* qui a déjà ce fonctionnement et suggère également que cela peut inciter à publier des journées d'études et des colloques. C'est ce qui se fait à la *RHLF*.

Sophie Audidière insiste sur les points forts de la revue : numéros très interdisciplinaires, autour d'un objet singulier, illustrations, rubriques diversifiées (Notes, Entretien qui est très consulté en ligne) et étoffées… Par ailleurs, le comité de rédaction pourrait s'étoffer afin de permettre de mieux répartir le travail. Et la revue serait plus réactive.

Catriona Seth trouve que la parution de deux numéros permettrait vraiment une plus grande flexibilité qui serait très positive. Elle estime que *Lumières* et *DHS* n'ont pas la même façon de travailler (*Lumières* publiant des dossiers plus spécialisés).

Hans-Jürgen Lüsebrink trouve aussi cette évolution positive. C'est ce que fait déjà la société allemande et il demande s'il est envisageable d'avoir un numéro de varia.

Sophie répond qu'il n'est pas question d'écarter a priori une formule.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande si cette formule ne reviendra pas trop cher.

Sophie Audidière reconnaît que ce dédoublement va occasionner un coût supplémentaire mais elle rappelle que la SFEDS est riche.

Elle demande si le CA peut lui accorder un accord de principe avant une présentation

plus approfondie, accompagnée d'un budget, et un vote en juin. Les candidats au comité de rédaction se décideront en fonction du résultat de ce vote.

Le CA vote à l'unanimité cet accord de principe.

Il procède ensuite au vote sur le choix du numéro 59 (2 choix pour chaque bulletin) :
- « L'Europe à l'épreuve du voyage » : 28 voix
- « L'alimentation et ses savoirs » : 22 voix
- « Une société mobile » : 14 voix

Il est donc décidé que le projet « L'Europe à l'épreuve du voyage » sera retenu pour le n° 59 et que, sous réserve de validation par le CA de juin, « L'alimentation et ses savoirs » serait publié dans le n°60, en 2027 également.

4. Société internationale

Catriona Seth précise que le bureau de la SIEDS se rendra cet été à Saragosse pour préparer le Congrès de 2027

5. Réseau et manifestations jeunes chercheurs et chercheuses

Floriane Daguisé rappelle que les « Journées doctorants et doctorantes, jeunes chercheurs et jeunes chercheuses » de la SEAA XVII-XVIII auront lieu les 25 et 26 septembre 2025 à l'Université Rouen-Normandie, avec le soutien de la SFEDS et de la Société d'étude du XVIIe siècle sur le thème « Centre(s), marges, relégation aux 17e et 18e siècles dans les îles britanniques, en Amérique du Nord et en France ».

Aurélia Gaillard explique qu'elle a été contactée par des doctorants et doctorantes qui souhaitaient organiser une journée d'étude spécifique à la SFEDS et bénéficier d'une rubrique dédiée sur le site.

Jennifer Ruimi rappelle qu'il y a un représentant des doctorants au CA de la SEAA XVII-XVIII.

Catriona Seth précise que le CA de la SFEDS pourrait coopter un.e représentant.e des doctorant.e.s tous les deux ans.

Aurélia Gaillard est favorable à ce projet et incite les doctorant.e.s à présenter un projet de journée d'étude au CA de la SFEDS.

6. Fonctionnement de la SFEDS (reconnaissance d'utilité publique, membres honoraires…)

Compte tenu de l'heure tardive, ce point est reporté au CA du mois de juin.

7. Demandes de subvention et de parrainage (colloques et journées d'étude)

Florence Magnot-Ogilvy présente plusieurs demandes de subventions :

- Françoise Le Borgne et Linda Gil pour un colloque « Rétif de la Bretonne et l'épistolaire » les 20 et 21 mars à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 : 500 € leur sont accordés.
- Alain Sandrier, Mathilde Havret et Floriane Daguisé pour un colloque « Figures étrangères sur les scènes sur les scènes musicales » à Caen et Rouen : 500 € leur sont accordés.
- Floriane Daguisé et le comité d'organisation pour les Journées doctorants et doctorantes, jeunes chercheurs et jeunes chercheuses « Centre(s), marges, relégation aux 17e et 18e siècles dans les îles britanniques, en Amérique du Nord et en France » : 500 € leur sont accordés.
- Hélène Parent et Valentine Dussueil pour une journée d'étude sur la place de la

littérature dans les relations entre hommes de lettres et hommes de loi au 18e siècle (Nancy, 7 novembre 2025) : 300 € leur sont accordés.

- Hélène Cussac et Bernard Gainot demandent le soutien de la SFEDS pour un volume de mélanges en souvenir de Marcel Dorigny : *Révolution(s), colonisation(s), esclavage(s)* : 1000 € leur sont accordés.

- Les organisateurs du festival « Les chemins de Tolérance. Les Lumières en Cévennes », demandent un parrainage de la SFEDS qui leur est accordé.

8. Questions diverses

Guillaume Faroult annonce les 10 ans du GRHAM (Groupe de Recherche en Histoire de l'Art Moderne) et suggère un rapprochement avec la SFEDS.

La séance est levée à 19h.

• Assemblée générale du 25 janvier 2025

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Christian Albertan, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Marion Bally, Gilles Bancarel, Marine Bastide De Sousa, Sarah Benharrech, Nicolas Brucker, Déborah Cohen, Floriane Daguisé, Philippe Eveno, Juliette Fabre, Michel Favret, Nicolas Fréry, Aurélia Gaillard, Aurora Maria Garcia-Martinez, Stéphanie Géhanne-Gavoty, Stéphanie Genand, Françoise Gevrey, Marilina Gianico, Pascale Gorguet-Ballesteros, Mathilde Havret, Bénédicte Hertz, Philippe Hourcade, Caroline Jacot-Grapa, Nicole Jacques-Lefèvre, Claude Jaëcklé-Plunian, Thibaut Julian, Claude Klein, Catherine Lanoë, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Aude Lecimbre, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Nicole Masson, Flora Mele, Jean Mondot, Bénédicte Peralez, Marie-Emmanuelle Plagnol, Blandine Poirier, Bénédicte Prot, Marie-Hélène Quéval, Nathalie Ravonneau, Anne Richardot, Nathalie Rizzoni, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Emmanuelle Sempère, Arnault Skornicki, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Guilhem Armand, Joël Castonguay-Belanger, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Jean-François Dunyach, Guillaume Faroult, Laurence Macé, Myrtille Méricam-Bourdet, Gilles Montègre, Pierre-François Moreau, Ourida Mostefai, Éric Négrel, Élise Pavy, Philippe Rabaté, Odile Richard, Catriona Seth, Catherine Volpilhac-Auger, Rotraud von Kulessa.

L'Assemblée générale commence à 10h et se tient à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1 rue de Sully, à Paris. Le conservateur de la Bibliothèque, M. Jérémie Chaponneau, prend la parole dans une allocation de bienvenue.

Aurélia Gaillard accueille les participants et rappelle qu'il s'agit d'une AG avec élections dont elle précise les modalités. Elle se félicite du grand nombre de présents et expose le programme de la journée.

1. Rapport moral

Florence Magnot-Ogilvy prend la parole pour présenter le rapport moral de l'année 2024 :

Dans un monde chaotique, le rapport moral de la SFEDS a quelque chose de rassurant car il suit imperturbablement le fil de la vie d'une petite société savante au milieu de la grande société. Au nom du secrétariat général, qu'elle assure avec Françoise

Le Borgne, elle présente ses vœux pour l'année 2025 avant de faire le bilan des actions et réalisations de la SFEDS en 2024, particulièrement nombreuses.

Elle salue la participation de la SFEDS à la campagne « tous mécènes » lancée par le Louvre pour acheter le tableau *Le Panier de fraises* de Chardin, qui était jusque-là dans une collection privée. La société a par ailleurs soutenu une journée d'étude et huit colloques, en France et à l'étranger, décerné deux prix de master dans le cadre du Prix Dix-huitième siècle dont le jury était présidé par Odile Richard-Pauchet et soutenu comme chaque année le séminaire jeunes chercheurs en partenariat avec la Société d'étude anglo-américaine des XVIIe et XVIIIe siècles.

Florence Magnot-Ogilvy précise que toutes ces actions, encore plus nécessaires à un moment d'extrême resserrement des moyens mis à la disposition de la recherche et des jeunes chercheurs, sont rendues possibles grâce à des comptes parfaitement tenus depuis des années par la Trésorière de la SFEDS, Hélène Cussac, qui veille sans compter son temps ni son énergie sur le budget avec l'aide de Marilina Gianico, trésorière adjointe.

La secrétaire générale en vient aux activités de la revue *Dix-Huitième Siècle*, émanation du Conseil d'administration dirigée par Sophie Audidière, à la tête du comité de rédaction. Celui-ci est désormais ouvert à des candidatures hors Conseil d'administration, ce qui correspond à la volonté de la Présidente de la SFEDS, Aurélia Gaillard, d'ouvrir les comités plus largement afin d'éviter l'entre-soi qui guette toujours les institutions. Cette volonté d'ouverture s'est également traduite par un projet initié par Éric Négrel avec l'aide de Floriane Daguisé, visant à proposer des abonnements à la revue aux documentalistes des établissements scolaires.

Florence Magnot-Ogilvy présente l'actualité de la revue. Le 56e numéro est paru en mai 2024 ; il s'intitule « Choses à savoir » et est dirigé par Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud. Le prochain numéro, n° 57, intitulé « Déboulonner les Lumières ? », sous la direction de Flora Amann, Joël Castonguay-Bélanger, Anne-Claire Marpeau et Stéphanie Roza, paraîtra en mai 2025. L'année 2026 verra la parution du numéro « Aux îles ! », sous la direction de Denis Le Guen et Mathieu Grenet, qui est en cours de préparation.

Florence Magnot-Ogilvy indique que le CNL a accordé à la revue sa subvention, désormais bisannuelle, à hauteur de 6700 € pour les deux prochaines années. Elle rappelle que l'équipe de la revue est composée du comité de rédaction et des vingt-trois collègues à l'étranger qui assurent les expertises externes, jusqu'en juin 2025. La maquette est toujours produite par une maquettiste professionnelle et l'impression est toujours effectuée par l'entreprise Paillart qui conserve également à titre gracieux les stocks de la revue. Le comité de rédaction fonctionne depuis juin 2023 selon la norme internationale de l'expertise en double aveugle (articles anonymes, rapports anonymes) interne et externe.

La secrétaire générale laissera le soin à Sophie Audidière de détailler son bilan à la tête de la revue, en particulier les liens noués avec PREO (pépinière de revues de l'Université de Bourgogne), les dispositif SPO (Souscrire Pour Ouvrir) dans le cadre du Plan national pour la Science ouverte et BOLERO (Base Ouverte de Liens Entre Recensions et Ouvrages) piloté par Cairn. Derrière cette succession d'acronymes mystérieux (PREO, SPO, BOLERO), il y a des heures de travail qui vont permettre une ouverture sans précédent de la revue sur les réseaux de la science ouverte, lui donnant une visibilité de plus en plus grande, comme en témoignent les résultats de consultation.

Florence Magnot-Ogilvy évoque un autre grand chantier mené avec Cairn pour que les notes de lecture soient désormais référencées sous le nom de l'autrice ou de l'auteur du compte rendu. Enfin, la revue *DHS* est désormais classée A à l'ANVUR (opérateur italien d'évaluation de la recherche) en Lettres, Histoire de l'art, Littératures par zone (Europe), Histoire de la philosophie, Histoire des doctrines politiques, Philosophie politique.

La secrétaire générale aborde la réfection du site de la société. Il a été renouvelé, avec une ergonomie plus claire et beaucoup plus lisible, sous l'égide des deux webmestres Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi. Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi ont suivi tout le dossier de refonte du site et assisté à des formations ; elles alimentent constamment le site et vont prochainement se former pour pouvoir en mesurer la fréquentation. Nicolas Brucker, le bulletiniste de la société, et Jean-Christophe Abramovici, son courriériste, diffusent également différents types d'information dans le bulletin, désormais dématérialisé et pouvant donc accueillir de substantiels comptes rendus, et dans la lettre électronique de plus large diffusion.

Grâce à ces moyens de diffusion complémentaires, Florence Magnot-Ogilvy se réjouit que la SFEDS poursuive sa mission de faire connaître les recherches et de diffuser les études sur le 18e siècle.

Elle tient également à rappeler que la SFEDS est aussi et surtout une communauté de personnes. Les sociétaires ont à voter pour renouveler la moitié du Conseil d'administration et toutes les fonctions au sein de la société sont remises au vote. Il s'agit donc du dernier rapport moral de Florence Magnot-Ogilvy, qui a été secrétaire générale adjointe de Christian Del Vento de 2011 à 2019, puis secrétaire générale depuis 2019, avec pour adjointe Françoise Le Borgne, sous les présidences de Catriona Seth puis d'Aurélia Gaillard.

Au moment de quitter ses fonctions, Florence Magnot-Ogilvy tient à remercier chaleureusement Aurélia Gaillard, Françoise Le Borgne, Hélène Cussac, Jean-Christophe Abramovici, Sophie Audidière, Jennifer Ruimi, Bénédicte Peralez, Marilina Gianico et Nicolas Brucker ; elle insiste sur le plaisir de travailler directement avec eux. Elle tient également à remercier les sociétaires et les membres des CA successifs pour leur confiance.

La SFEDS est avant tout un lieu de convivialité, d'amitié, de dialogue, de discussion où les connaissances sur le 18e siècle, mais aussi l'amour pour ce siècle et l'engagement pour ses principes de justice, de liberté, de tolérance, d'égalité et de fraternité sont passionnément partagés. Depuis le dépôt de ses statuts en 1964, qui ont été dépoussiérés lors de la présidence d'Aurélia Gaillard et sous son impulsion, la SFEDS se renouvelle constamment, mais elle poursuit un beau chemin, en réunissant les générations. Florence Magnot-Ogilvy exprime sa joie d'avoir pu participer à ce travail collectif et d'avoir eu toutes ces occasions au fil des années de rencontrer et de revoir les sociétaires, lors des AG et des réunions de CA.

Ce rapport moral est adopté par acclamation.

2. Rapport financier

La trésorière adjointe, Marilina Gianico présente le rapport financier préparé par Hélène Cussac.

Elle explique que l'avoir total de la SFEDS au 31 décembre 2024 s'élève à 189 019 € : 21 003 € sur le compte courant de la Banque postale, 83 045 sur un Livret A et 84 970 sur un compte-titre. Cet avoir total est en augmentation par rapport à 2023

(185 830 €).

Les recettes de la SFEDS, sur l'année 2024, s'élèvent à 36 838 €, somme à laquelle s'ajoutent les intérêts du livret A (2 418 €) et celle du compte-titre (1688 €), soit un total de 40 945 €.

Les dépenses sont de 37 755 €.

Marilina Gianico précise que sans les recettes dues aux intérêts du Livret A et à la bonne tenue du compte-titre, la société serait déficitaire à hauteur de 917,43 €.

Elle analyse ensuite les différents postes :

Revue

La SFEDS a obtenu une subvention de la part du CNL (3354,15 €) et une du laboratoire Framespa de l'Université de Toulouse pour l'organisation d'une journée d'étude en vue de l'élaboration du n° 57 (500 €). Le coût de ce numéro a été légèrement moindre que l'an dernier car nous avons à nouveau réduit le tirage (de 100 exemplaires). La Revue présente donc pour l'exercice financier 2024 des dépenses totales de l'ordre de 19 378,05 € et des recettes d'un montant de 17 728,53 €, les recettes autres de la SFEDS comblant l'écart à hauteur de 1649,52 €.

En ce qui concerne les expéditions : 380 exemplaires du n° 56 ont été envoyés en juin aux adhérents à jour de leur cotisation (le listing des membres a été fourni le 29 mai). Un premier réassort a été effectué le 22 juillet pour 15 membres ayant régularisé leur situation ; un second le 19 septembre pour 55 membres ayant régularisé après le rappel effectué dans l'été. A partir du mois d'octobre, les envois ont été effectués au fil de l'eau.

Les trésorières remercient les sociétaires d'avoir l'amabilité de régler leur cotisation avant le mois de mai afin de recevoir la revue dès sa sortie et de veiller à ne pas occasionner de travail supplémentaire (bénévole) de courrier de rappel.

Marilina Gianico rappelle que 5 exemplaires ont été retournés à l'imprimeur. Il est absolument nécessaire d'être attentif à signaler un changement d'adresse et prévenir si une absence est envisagée sans moyen de récupérer la Revue au moment de sa réception (entre le 1er juin et le 20 juin au plus tard). Nous pourrons l'envoyer ultérieurement. Éventuellement il faut penser à faire suivre son courrier car la réexpédition coûte cher. Cela oblige à la facturer au sociétaire qui n'a pas signalé sa nouvelle adresse (8 à 10 €).

Adhérents

La trésorière adjointe annonce que la SFEDS comptait, au 31 décembre 2024, 462 adhérents individuels (soit une quarantaine de moins que lors des trois exercices précédents) et ce, en dépit de 15 nouvelles adhésions. Cela explique la baisse du montant global des cotisations (17 504 € contre 18 092 € en 2023).

Elle rappelle qu'il faut 700 adhérents (individuels et/ou institutionnels) pour bénéficier de deux délégués à la Société internationale. Nous en sommes à 600 membres (individuels et institutionnels).

Collection Dix-huitième siècle

Marilina Gianico rappelle que la SFEDS a toujours subventionné la Collection « Lire le 18e siècle ». Selon les années, cette subvention allait jusqu'à 3000 €. Les auteurs parviennent souvent à trouver une subvention, ce qui permet à la collection, importante du fait de son objectif, d'exister. En 2024, la collection est bénéficiaire à hauteur de 572,26 €. Un ouvrage a été publié : les *Mémoires de la duchesse de Saulx-Tavanes* (éd. Michèle Kahan), qui a bénéficié d'une subvention de 479 € provenant de l'Université de Tel-Aviv.

La SFEDS a subventionné en 13 ans, depuis 2013, la Collection à hauteur de 12 961 €, soit en moyenne 997 € par an.

Bulletins

La trésorière adjointe rappelle que, comme convenu lors du passage au *Bulletin* électronique il y a neuf ans, quelques-uns de nos sociétaires, parmi les plus anciens qui n'ont pas d'équipement informatique ou ont des problèmes de santé tels qu'ils ne lisent pas sur ordinateur, reçoivent encore le *Bulletin* imprimé. Ces envois papiers ont coûté 381 € en 2024 (608 € en 2023).

Nicolas Brucker précise que la baisse du coût du *Bulletin* s'explique par le fait que seulement trois bulletins sur quatre ont été comptés sur l'exercice budgétaire 2024.

Déplacements des membres du CA

Marilina Gianico souligne une augmentation du coût des déplacements des membres du CA (3108 € en 2024 contre 2568 € en 2023) qui rapproche le montant de l'année 2013. Celui-ci dépend bien sûr du nombre de membres résidant loin de Paris, et de leur fréquentation du CA, sachant qu'il est toujours à souhaiter que le plus grand nombre soit présent.

Elle rappelle que le CA a voté le remboursement, si nécessaire, d'une nuitée aux trois membres du bureau indispensables à la tenue des CA : président, secrétaire général et trésorier, au taux maximal de 150 €. C'était déjà le cas pour la trésorière, pour laquelle un forfait d'une nuitée avait été entériné en 2024. Ces frais sont comptabilisés avec les déplacements.

Subventions

La trésorière adjointe explique que la SFEDS a soutenu en 2024 sept colloques et une journée d'étude pour un montant total de 3798,94 €. Elle a également distingué deux lauréats pour le prix du meilleur mémoire : chacun d'eux a reçu 500 €. Ses finances le permettant, la société a décidé de participer à l'appel à donation du Musée du Louvre pour l'acquisition du tableau de Chardin : *Le Panier de fraises*. Son don a été de 500 €. Elle figure dans la liste de donateurs visible sur le site internet du Musée.

Elle précise que certaines subventions votées en 2024 n'ont pas encore été demandées ou sont en cours de règlement.

Aurélia Gaillard rappelle les forfaits attribués pour les colloques et journées d'étude soutenus par la SFEDS (respectivement 500 et 300 €).

SIEDS

La cotisation annuelle de la SFEDS à la SIEDS a été de 1774 € (1,75 € par membre individuel ; 6 € par abonné institutionnel). La société a soutenu le déplacement et l'hébergement à Maynooth (3680 €) de la seconde vice-présidente de la SIEDS (C. Seth), de son directeur financier-adjoint (C. Martin), de sa trésorière (H. Cussac), d'une membre élue (A. Gaillard) et de la déléguée de la SFEDS (F. Magnot-Ogilvy) en vue de la réunion du Comité exécutif.

Marilina Gianico conclut en rappelant que lors du CA de juin 2022, les membres du CA ont amorcé une réflexion quant à l'avoir important que possédait la SFEDS. L'objectif n'étant pas de faire du profit, ni de l'épargne, mais à l'inverse de soutenir la recherche et le rayonnement des études dix-huitièmistes, il a été décidé de développer les projets de la Société, de soutenir davantage les jeunes chercheurs, d'examiner tout projet scientifique d'envergure qui nécessiterait un soutien, d'aider davantage les membres du CA élus à la SIEDS à participer aux réunions du Comité.

Le bilan financier de l'exercice 2024, comme le précédent, a montré les efforts faits en ce sens, sans grever de façon démesurée notre avoir, loin de là. En cette fin d'exercice, la trésorerie, avec 189 019,81 € d'avoir total, est en très bonne santé. La SFEDS peut continuer à poursuivre ses missions très honorablement.

Par l'entremise de son adjointe, la trésorière remercie les membres de la Société et le Conseil d'Administration ainsi que sa Présidente, Aurélia Gaillard, pour la confiance qu'ils lui accordent. Elle remercie aussi Marilina Gianico, ex-trésorière-adjointe, d'avoir accepté de remplacer la trésorière-adjointe, Audrey Faulot, empêchée d'assurer la fonction pour raisons de santé, d'avoir participé au lancement annuel du prélèvement automatique et d'avoir effectué les relances de cotisations.

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

Proposition de budget pour l'année 2025

Marilina Gianico présente le budget prévisionnel préparé par Hélène Cussac, équilibré à hauteur de 38 500 €.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. Site internet

Bénédicte Peralez se félicite du nouveau site internet de la SFEDS.

Jennifer Ruimi évoque la communication sur les réseaux sociaux en lien avec le site internet, notamment sur Facebook.

Elle regrette que toutes les annonces de séminaires et de colloques diffusées dans la lettre d'information transmise par Jean-Christophe Abramovici ne soient pas envoyées aux webmestres.

Jean-Christophe Abramovici explique qu'il ne reçoit pas davantage d'annonces de colloques que les webmestres : c'est lui-même qui prospecte pour mettre à jour la lettre.

Bénédicte Peralez invite les responsables de séminaires à envoyer une annonce en amont de chaque séance.

4. Revue

Sophie Audidière dresse le bilan de son mandat à la direction du comité de rédaction de *Dix-Huitième Siècle* sur la période 2019-2025.

Le numéro « Choses à savoir », sous la direction de Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud, est sorti en mai 2024. « Déboulonner les Lumières ? », sous la direction de Flora Amann, Joël Castonguay-Bélanger, Anne-Claire Marpeau, Stéphanie Roza, est annoncé en mai 2025. « Aux îles ! », sous la direction de Denis Le Guen et Mathieu Grenet, est en cours de préparation pour 2027.

Le CNL a accordé sa subvention à la revue, désormais bisannuelle, à hauteur de 6700 € pour les deux prochaines années.

Comité de rédaction et fonctionnement

Sophie Audidière rappelle l'organisation de l'équipe de *Dix-Huitième Siècle*. Elle est composée du comité de rédaction et des 23 collègues à l'étranger qui assurent les expertises externes. Elle sera renouvelée en juin 2025. La maquette est toujours produite par une maquettiste professionnelle. La correction des épreuves (premières, deuxièmes et tierces) reste du ressort du comité de rédaction et des pilotes du dossier thématique de l'année. L'impression est toujours effectuée par l'entreprise Paillart, laquelle conserve également à titre gracieux les stocks de la revue.

Dans le cadre de la refonte du site, la revue est désormais joignable par des adresses

génériques :

Direction : dhs@sfeds.fr

Rédaction et envoi des propositions d'articles et de dossiers thématiques : dhs@sfeds.fr

Notes de lecture : notesdhs@sfeds.fr

Anciens numéros : tresor@sfeds.fr

La directrice de la revue expose ensuite le processus éditorial proprement dit. Le comité de rédaction fonctionne depuis juin 2023 selon la norme internationale de l'expertise en double aveugle (articles anonymes, rapports anonymes) interne et externe (auparavant, les expertises étaient déjà menées en aveugle mais en interne uniquement). Après réception, les textes sont strictement anonymés et évalués au moins en double aveugle par le comité de rédaction et par les expert.e.s externes de la revue *Dix-Huitième Siècle*. Le comité et les expertes et experts sollicités peuvent rendre trois avis :

- « accepté en l'état ou moyennant des reprises mineures » ;
- « engagement à resoumettre, avec les avis des rapporteurs et rapportrices » ;
- « refusé ».

La fiche d'expertise est disponible sur demande, comme les rapports anonymisés.

Depuis 2024, le calendrier est le suivant : les articles individuels pour les Varia sont à envoyer au plus tard le 25 avril pour une publication en mai-juin. Le délai entre le début du processus d'évaluation et l'avis du comité est de 2 à 12 mois.

Sophie Audidière annonce qu'il est envisagé de changer la périodicité de la revue, afin d'éviter d'écarter des dossiers pertinents et déjà très aboutis comme c'est souvent le cas actuellement, ce qui crée tensions et frustrations. Le CA de la veille, vendredi 24 janvier 2025, a voté pour poursuivre la réflexion sur ce projet de publication bisannuelle de la revue, proposé par Sophie Audidière suite aux échanges qui se sont tenus en comité de rédaction.

Cadre légal et référencement

Sophie Audidière revient sur le référencement de la revue, un référencement accru grâce à différentes évolutions récentes. Le dialogue noué avec PREO, la pépinière de revues de l'Université de Bourgogne (https://preo.u-bourgogne.fr/portail/), a permis les réalisations suivantes :

1) la production d'un contrat de cession de droits d'auteur sur une contribution dans un périodique, à titre non exclusif, avec une licence Creative Commons BY (CCBY) pour l'exploitation numérique, signé désormais par les parties (revue et auteur/autrice). Ce contrat assure le cadre de :

- l'exercice des droits d'auteur,
- l'exploitation commerciale des textes, papier et numérique,
- la propriété des fichiers sources déposés sur Cairn et des fichiers sources confiés à l'imprimeur,
- la formulation d'une politique de publication sous Licence Creative Commons qui clarifie les possibilités de dépôt dans les archives ouvertes,
- la publication de toute cette politique publique de publication sur la page Cairn de la revue, onglet « à propos », élément important pour les relations avec les documentalistes et tous les services de bibliométrie du monde.

2) le référencement plus efficace de la revue : l'existence d'un cadre légal publié sur notre page Cairn, rubrique « À propos », a permis une entrée de *DHS* dans les

systèmes internationaux de référencement : MIAR https://miar.ub.edu/issn/0070-6760 ; SHERPA-ROMEO ; MIR@BEL. Bientôt DOAJ. On trouve tous les accès en ligne et un bilan du référencement (EZB, HAL, MIAR, SCOPUS, ...) : https://reseau-mirabel.info/revue/521/Dix-huitieme-siecle?s=183ik3a

3) le nettoyage des identifiants HAL SHS et OREHAL,

4) la création de renvois à la revue dans des articles Wikipedia.

Diffusion

Sophie Audidière fait la synthèse de l'offre de diffusion. Si l'offre papier ne connaît pas d'évaluation notable en termes de diffusion sur la période, l'offre numérique a pour sa part évolué fortement. Depuis 2025, la revue a intégré le dispositif Souscrire Pour Ouvrir (SPO). Cette initiative, en adéquation avec le Plan national pour la Science ouverte, proposée par Cairn, le consortium international des bibliothèques COUPERIN et par le Ministère de la recherche, permet de concilier l'objectif de diffusion ouverte des publications, tout en assurant la pérennité économique des revues participantes :

- la diffusion est ouverte : levée de barrière mobile, conformité avec les principes de la Science ouverte ;

- la revue bénéficie d'un soutien financier récurrent sous forme d'une contribution annuelle, issue du soutien des bibliothèques universitaires abonnées à Cairn.info et d'un soutien complémentaire du MESR.

La directrice de la revue rappelle que la période de test de ce dispositif est d'un an. Le point est fait tous les ans afin de permettre de le reconduire ou non, au vu des résultats. L'ouverture des contenus libérés est néanmoins non réversible.

La revue a également intégré le dispositif de Cairn « Base Ouverte de Liens Entre Recensions et Ouvrages » (BOLERO), dont l'objectif est de rendre visible et activable le réseau de références entre les comptes rendus d'ouvrages proposés par les revues francophones de sciences humaines et sociales et ces ouvrages diffusés en ligne, quelle que soit la plateforme qui les héberge.

Enfin, Sophie Audidère salue le grand chantier mené avec Cairn pour que les notes de lecture soient désormais référencées sous le nom de l'autrice ou de l'auteur du compte rendu et sous la référence complète de l'ouvrage recensé. Les incohérences signalées ont été corrigées. Ces notes de lecture sont disponibles en ligne en accès libre immédiat sur Cairn.

Rayonnement et communication

Toutes ces démarches favorisent le rayonnement de *Dix-Huitième Siècle*. La directrice de la revue se félicite du classement A de *DHS* à l'ANVUR (opérateur italien d'évaluation de la recherche) en Lettres, Histoire de l'art, Littératures par zone (Europe), Histoire de la philosophie, Histoire des doctrines politiques, Philosophie politique.

La revue *Dix-Huitième Siècle* a cessé d'être présente au Salon des revues des Blancs-Manteaux, en raison de la logistique importante liée à cet événement au regard du peu de ventes qu'il occasionne.

Sophie Audidière signale que, cette année encore, un marque-page est produit, en lien avec le numéro paru.

Résultats

Sophie Audidière présente les statistiques liées à Cairn :

- en 2024, on compte 29 122 consultations en institutions, et 199 168 consultations

en tout (année de « Choses à savoir »)

- en 2023, on comptait 26 135 consultations en institutions, et 212 843 consultations en tout (année de « Normes et genres »).

Elle rappelle que les recettes sur Cairn sont de deux ordres : d'une part l'achat d'articles ou de numéros, ce qui revient à 150 à 200 € de recettes/an ; d'autre part une redevance fixée au prorata de la fréquentation des pages de la revue au sein du bouquet (donc y compris les contenus en libre accès immédiat), qui revient à 6000 €/an. Cette redevance est croissante. En 2023 en effet, la redevance numérique était de 6145 € et la vente a permis de récolter 190 € ; en 2024, la redevance numérique s'est élevée à 6466 € et la vente à 68 €.

Après des applaudissements témoignant de la reconnaissance des membres de la SFEDS pour l'ensemble de ce travail, un temps d'échange permet de revenir sur certains points.

Jean-Christophe Abramovici réitère sa demande d'accès au numéro sous forme dématérialisée et demande s'il est possible d'interroger par mots-clés l'ensemble des numéros de *DHS* sur Cairn. Il conseille également de demander au CNL les conséquences du changement de périodicité (passage d'un à deux numéros annuels). Sophie Audidière répond sur l'accès aux revues sous forme dématérialisée. Il suffit de signaler ce souhait pour pouvoir télécharger l'ensemble du numéro en une seule fois.

Nathalie Rizzoni s'inquiète du coût du passage d'un à deux numéros annuels, surtout si les numéros sont désormais en open accès. Sophie Audidière répond que cette nouvelle situation ne change pas grand-chose car les sociétaires qui n'ont pas accès en libre accès à la revue via Cairn sont très peu nombreux. Et les sociétaires continueront à recevoir le numéro papier.

Stéphanie Genand remercie Sophie au nom de l'ensemble du comité de rédaction de la revue pour son investissement scientifique et humain.

5. Collection 18e siècle

Sylviane Albertan-Coppola présente l'actualité de la collection, qui est dirigée par Hélène Cussac.

Elle annonce la parution d'un nouveau titre, édité par Michèle Kahan, les *Mémoires de la duchesse de Saulx-Tavannes* (1791-1806), dont il n'existait qu'un exemplaire disponible à l'Arsenal.

Elle rappelle qu'en 2023 ont paru les *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers (édition de Nicolas Brucker), *La Fille séduite et heureuse* de Jacques Charles Donze (édition d'Hélène Parent et de Pierre-Benoît Roumagnou) et *Les Espagnols au Mexique* de Domokos Télékis (traduction et édition d'Emese Egyed et Pascale Pellerin).

Sont à paraître la correspondance Condorcet-Brissot (édition de Nicolas Rieucau et Virginie Martin avec une préface de Bernard Gainot) et des écrits de Théroigne de Méricourt (édition de Martial Poirson).

6. *Bulletin*

Nicolas Brucker rappelle que le *Bulletin* est dématérialisé et qu'il est envoyé en pièce jointe d'un message diffusé par Jean-Christophe Abramovici. Dès qu'un *Bulletin* paraît, le précédent est basculé sur le site.

L'intérêt du *Bulletin* réside notamment dans les comptes rendus ; il faut donc penser à envoyer ces textes (entre 5 et 7000 signes – à confier à des doctorants ou jeunes

chercheurs et chercheuses). C'est obligatoire pour les manifestations subventionnées par la SFEDS.

Le responsable du *Bulletin* rappelle que pour être référencé dans le *Supplément bibliographique* qui apraîtra en avril, chaque sociétaire doit lui envoyer la liste de ses publications pour 2024 avant le 15 mars.

Aurélia Gaillard prend la parole et insiste sur la distinction entre la *Lettre électronique* et le *Bulletin*, lesquels sont tous deux transmis grâce à l'efficacité de Jean-Christophe Abramovici. Il a été décidé en CA de clarifier cette diffusion.

7. SIEDS

La présidente de la SFEDS, Aurélia Gaillard, rappelle que le comité de la SIEDS se réunit une fois par an. Début juillet, la réunion aura lieu à Saragosse pour préparer le prochain Congrès de la SIEDS. Des informations ont été données à ce sujet dans le *Bulletin*.

8. Communication

Aurélia Gaillard annonce que le CA de la SFEDS a voté le retrait de la société du réseau social X.

9. Questions diverses et annonces

Caroline Jacot-Grapa soulève la question de la diffusion des journées jeunes chercheurs-jeunes chercheuses XVII-XVIII. Ces journées étant diffusées sur le site de la SEAA, elle suggère de faire de même sur le site de la SFEDS.

Jennifer Ruimi explique que la rubrique existe mais qu'elle est masquée car elle n'était pas suffisamment alimentée. La réflexion est en cours pour faire vivre cette rubrique.

Hans-Jürgen Lüsebrink suggère d'inciter les porteurs de projets qui demandent une subvention à être membres de la SFEDS, comme cela se pratique dans d'autres sociétés.

10. Résultats des élections

La présidente de la SFEDS, Aurélia Gaillard, annonce 85 votants et 85 votes exprimés. Elle rappelle que pour ceux qui ne sont pas élus, il y aura toujours possibilité d'intégrer les comités de rédaction de la revue *DHS* et du prix 18e siècle.

Aurélia Gaillard donne la liste des vingt nouveaux élus au CA (2025-2029) : Nicolas Brucker, Déborah Cohen, Tristan Coignard, Nicolas Fréry, Stéphanie Gehanne-Gavoty, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Bénédicte Hertz, Caroline Jacot-Grapa, Catherine Lanoë, Françoise Le Borgne, Laurence Macé, Sophie Marchand, Christophe Martin, Éric Négrel, Bénédicte Peralez-Peslier, Philippe Rabaté, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Pierre Wachenheim.

L'Assemblée générale est close à 12h30.

Elle est suivie d'un Conseil d'administration.

• Conseil d'administration du 25 janvier 2025

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Tristan Coignard, Floriane Daguisé, Nicolas Fréry, Aurélia Gaillard, Stéphanie Géhanne Gavoty, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Caroline Jacot Grapa, Bénédicte Hertz, Catherine Lanoë, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Jean Mondot, Bénédicte Peralez, Bénédicte Prot, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Emmanuelle Sempère, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Laurent Châtel, Hélène Cussac, Guillaume Faroult, Laurence Macé, Gilles Montègre, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Élise Pavy, Philippe Rabaté, Catriona Seth.

La séance débute à 12h30.

Aurélia Gaillard accueille élus et nouveaux élus, qui se présentent, et annonce que ce Conseil d'administration doit permettre de procéder au renouvellement des fonctions. Elle annonce qu'elle ne se représente pas, non plus que la secrétaire générale, Florence Magnot.

Christophe Martin et Floriane Daguisé se sont proposés pour ces fonctions de président et secrétaire générale.

Christophe Martin présente son projet ; il l'inscrit dans le prolongement de l'action d'Aurélia Gaillard et de Florence Magnot, et réaffirme l'importance des valeurs de collégialité. Il souhaite développer l'internationalisation de la société, renforcer l'implication de tous les sociétaires et notamment des plus jeunes (en particulier les doctorants), consolider l'identité pluridisciplinaire de la société, et l'ouvrir davantage encore vers la société civile.

Nicolas Brucker demande comment développer ces liens entre la SFEDS et les autres sociétés savantes.

Christophe Martin propose de les développer via le site internet par exemple, et par des partenariats pour telle ou telle action. Contact a ainsi été pris avec le GRHAM (Groupe de Recherche en Histoire de l'Art Moderne), par l'intermédiaire de Guillaume Faroult, à l'occasion du dixième anniversaire de ce groupe de recherche

Hans-Jürgen Lüsebrink suggère de donner un nouvel élan aux colloques bi- ou tri-nationaux. Christophe Martin souligne l'intérêt de ces événements pour renforcer le rayonnement de SFEDS. Un colloque sur les Lumières en partenariat avec la SIEDS, à l'initiative de son président Daniel Fulda, est d'ores et déjà prévu en juin 2026 à l'Institut historique allemand (IHA) de Paris. Une nouvelle candidature à un atelier trinational de la Villa Vigoni pourrait aussi être envisagée.

Le Conseil d'administration procède à l'élection des différentes fonctions du bureau :

Christophe Martin et Floriane Daguisé sont respectivement élus président et secrétaire générale (35 voix pour, 1 voix contre et 3 votes blancs).

Françoise Le Borgne : secrétaire adjointe réélue.

Hélène Cussac : trésorière réélue.

Marilina Gianico : trésorière adjointe réélue.

Nicolas Brucker : bulletiniste réélu.

Bénédicte Péralez : webmestre réélue.

Éric Négrel : webmestre élu.

Caroline Jacot Grapa : directrice du prix 18e siècle élue.

Le Conseil d'administration se termine à 13h.

Comptes rendus

• **Que sont nos autrices devenues ? Entre modèles et influences (XVIIe-XVIIIe s.).** Colloque org. Camille Esmein-Sarrasin (Université d'Orléans, POLEN) et Claire Fourquet-Gracieux (Université Paris-Est Créteil, LIS). Créteil, 23 et 24 janvier 2025.

Comme l'ont souligné les organisatrices, ce colloque s'inscrit dans « une série de flammèches » alimentant le FEU (Festival Écrivaines à l'Université), qui a pour but de mettre à l'honneur et d'étudier les écritures féminines. Les deux journées se sont concentrées sur la prose narrative, l'écriture épistolaire et la poésie. Bien que les noms de certaines autrices du 17e et 18e siècles soient connus, plusieurs d'entre elles sont considérées comme des minores, ce que rappelle, sur le ton de la complainte, le beau titre de ce colloque : « Que sont nos autrices devenues ? ». Pourtant, ces dernières ont souvent été pionnières en leur genre. Le pari de ce colloque était donc de penser la légitimité de ces femmes et de prouver la continuité d'un « siècle de deux cents ans ». Pari réussi : dans une atmosphère chaleureuse, les intervenants – majoritairement des intervenantes – ont montré que le 18e siècle n'a eu de cesse de regarder le 17e siècle et de le réfléchir, dans tous les sens du terme.

La première session du 23 janvier, présidée par Stéphanie Genand, s'intitulait « Des livres de chevet ? Hypothèses intertextuelles ». Suzanne Duval (Université Gustave Eiffel, LISAA) l'a inaugurée avec une intervention sur les « Parallèles et tangentes des épistolières sacrées et profanes du 17e siècle », questionnant l'influence des premières sur les secondes afin de faire émerger un modèle qui vaudrait pour l'ensemble des recueils épistolaires féminins. Ces effets de conversations silencieuses entre autrices et auteurs se sont retrouvés dans le propos de Stéphanie Bernier-Tomas (CPGE, Bordeaux) qui a présenté les contes d'Auneuil comme le « triomphe d'une pratique narrative ludique », ayant pu notamment influencer Voltaire. Claire Mottion (Université Jean Monnet, IHRIM) a exploré le motif de la lumière dans les contes de Mme d'Aulnoy qui, d'un motif esthétique, devient symbolique, métaphorisant l'itinéraire de personnages passant de l'obscurantisme à la raison, thématique largement reprise au 18e siècle. Frédéric Marty (Lycée de l'Hautil, Val-d'Oise) a ensuite posé la question suivante : « Louise Dupin et Marie de Gournay : un "féminisme" sous influence sceptique ? ». À travers une lecture croisée, il a sondé les influences communes à ces autrices « féministes », marquées par les pensées rationaliste et sceptique.

La seconde session « Tours et détours de l'histoire éditoriale » présidée par Myriam Dufour-Maître s'est concentrée sur les questions de la publication et de la postérité des autrices. Nathalie Grande (Nantes Université, LAMO) s'est intéressée à la destinée éditoriale des mémoires de Mademoiselle, dont l'absence dans les ouvrages sur la littérature du Grand Siècle au 18e siècle paraît liée au genre non seulement de l'œuvre, mais aussi de l'écrivaine. Elle conclut ainsi à la « difficile naissance » de cette autrice. Dans un dialogue avec l'intervention précédente, Capucine Zgraja (Université Aix-Marseille, CIELAM) a mené l'enquête pour retracer l'aventure éditoriale de deux relations de voyages imaginaires de Mademoiselle au 18e siècle pour comprendre les fausses attributions des œuvres de l'autrice. Laure Depretto (Université d'Orléans, POLEN) s'est ensuite interrogée sur la postérité littéraire de Louise-Françoise de

Rabutin, posant la question suivante : « peut-on être autrice quand on est “fille de” ? ». Son travail a ainsi montré que l'histoire littéraire relevait dans ce cas d'un difficile combat d'attribution entre membres d'une même famille. Nathalie Freidel (Université Wilfrid Laurier, Canada), dans une communication intitulée « Graffigny et Devaux : s'écrire avec Sévigné. Une réception à rebours de la panthéonisation », a par la suite étudié comment la mise à distance du modèle sévignéen dans la correspondance des deux épistoliers permet paradoxalement à Graffigny de s'ériger en sa digne héritière, dans une logique de compagnonnage. Enfin, Charlotte Simonin (CPGE, Nancy) s'est intéressée à l'idée d'une sororité littéraire en explorant le rapport d'innutrition que Françoise de Graffigny entretient avec deux femmes du 18e siècle, Lafayette et Sévigné.

La deuxième journée s'est ouverte sur une troisième session autour des « sources passées sous silence », présidée par Stéphanie Loubère. Mathilde Claveirole (Université Sorbonne Nouvelle, FIRL) a étudié la reprise de motifs narratifs et du ton spécifique du badinage féminin de Villedieu par Marivaux, en se concentrant sur les voix narratives humoristiques de Marianne et d'Henriette-Sylvie de Molière. Questionnant également les rapports entre les textes d'une autrice et d'un auteur, Mélissa Thiriot (Sorbonne Université, CELLF 16-18) a exploré « l'influence et la subversion de Lafayette chez Laclos » pour mettre en évidence les liens entre galanterie et libertinage sur les plans littéraire et idéologique, envisageant *La Princesse de Clèves* comme un hypotexte non pas revendiqué mais diffus des *Liaisons dangereuses*.

Le vendredi après-midi explorait la complexe notion d'influence au sein d'une quatrième session intitulée « Citations et références : bâtir des modèles ? » et présidée par Damien Zanone. Marie-Emmanuelle Plagnol (Université Paris Est-Créteil, LIS) a interrogé la « place pour les autrices du 17e siècle dans les prescriptions de lecture du siècle suivant ». La communication a souligné une réaction éditoriale forte à la présence littéraire croissante des femmes. Ces prescriptions hiérarchisent les textes des autrices en même temps qu'elles filtrent les lectures à destination des jeunes filles. Cécile Lignereux (Université de Grenoble, RARE / Litt&Arts) a poursuivi cette étude des traités d'éducation à travers une communication sur l'instrumentalisation didactique des lettres de Mme de Sévigné au 18e siècle, lues à la lumière d'un savoir rhétorique par les pédagogues du 18e siècle. Fanny Boutinet (Université Lyon 3, IHRIM / Textes et cultures) a exploré la façon dont les mémoires de femmes du 17e siècle ont pu façonner une écriture du siècle de Louis XIV au siècle suivant, dans une logique d'influence formelle et mémorielle.

Delphine Denis a présidé la dernière session, « Une influence entre innutrition et transformation » autour d'un corpus poétique. Sophie Tonolo (DYPAC) est partie « à la recherche de Deshoulières au siècle de Voltaire » en proposant un panorama des évolutions de la réception de la poétesse. Enfin, Élise Legendre (Sorbonne Université, STIH) a étudié la panthéonisation progressive, au 18e siècle, d'une triade féminine élégiaque (La Suze, Villedieu, Deshoulières), tout en mesurant l'orientation ambivalente que la postérité a réservée à ces femmes-poètes.

Une table ronde sur les enjeux de la lecture des autrices du 17e siècle a conclu ce colloque. Stéphanie Loubère a souligné la marginalité ou la réappropriation de leurs œuvres au siècle suivant, synthétisant les différentes manifestations de l'intertextualité exposées durant le colloque. Elle a également évoqué l'émergence d'un double phénomène par rapport aux modèles, à la fois de construction et de déconstruction. Érik Leborgne a abordé la place des autrices dans l'histoire littéraire du point de vue de l'enseignant-éditeur, qui se veut être un artisan mu par la volonté de faire connaître

de façon fiable des textes rares. Marie-Emmanuelle Plagnol a rappelé les différentes modalités de filiation mises en évidence par le colloque qui a permis de reconstruire et de décloisonner l'histoire littéraire. Damien Zanone a prolongé ces questionnements au 19e siècle à travers la figure de George Sand, dont l'œuvre présente Lafayette, Aulnoy et Dupin comme des figures résolument tutélaires.

Ces deux journées ont permis de mesurer et de relativiser la profondeur de l'oubli qui entourent ces autrices : elles ont bien été lues, et sont loin de n'être que de simples exceptions.

Mathilde Claveirole, Élise Legendre, Mélissa Thiriot

• **Rétif de la Bretonne et l'épistolaire.** Colloque international org. Linda Gil et Françoise Le Borgne avec le soutien de l'IRCL, du CELIS, de la Société Rétif de la Bretonne et de la SFEDS. Montpellier, 20 et 21 mars 2025.

Après avoir remercié les institutions qui ont apporté leur soutien à l'organisation du colloque, Françoise Le Borgne a rendu hommage à Pierre Testud, pionnier de la recherche sur l'épistolaire rétivien, tant par ses études critiques (dans *Rétif de la Bretonne et la création littéraire* (1977) notamment) que par ses éditions d'œuvres épistolaires (*Le Paysan perverti* (2002), le *Journal d'une impardonnable folie* (2002), *La Malédiction paternelle* (2006), *Le Quadragénaire* (2013), *Le Paysan et la Paysanne pervertis* (2016)) et par la récente édition de la *Correspondance* (2021) de Rétif.

Linda Gil a pour sa part replacé le colloque dans le cadre des collaborations entre l'IRCL, le CELIS et la Société Rétif de la Bretonne, qui ont déjà donné lieu à deux colloques (« *Les Contemporaines* revisitées » (2018) et « *Les Nuits de Paris in extenso* » (2022)), et dans le cadre des recherches menées sur les correspondances au sein de l'IRCL.

Deux premières communications ont permis de mettre en perspective l'étude de l'œuvre épistolaire de Rétif.

Michel Delon (Sorbonne Université) a proposé une conférence sur « L'épistolaire en crise au tournant des Lumières », montrant à partir d'exemples variés comment le genre épistolaire, étroitement lié à ses débuts à l'effet d'authenticité que permet la fiction du non-fictif, entre en crise au tournant des lumières : interventions revendiquées du « rédacteur », prolifération des notes, alternance du récit épistolaire et du récit à la première ou à la troisième personne, transformation de la correspondance en journal intime témoignent d'une décomposition du récit épistolaire. Lorsque les Belles-lettres cèdent la place à la littérature, explique Michel Delon, l'authenticité de l'auteur se suffit à elle-même et la lettre n'a plus vraiment de raison d'être. L'œuvre épistolaire de Rétif témoigne de multiples façons de cette crise.

De son côté, Nicolas Brucker (Université de Lorraine), dans une communication intitulée « Classer Rétif ? L'épistolaire rétivien au défi des catégories esthétiques », s'est interrogé sur l'historiographie de la recherche sur Rétif, insistant sur le défi que l'œuvre de celui-ci constitue au regard des normes du goût aux 18e et 19e siècles puis des catégories mobilisées par les dix-huitièmistes qui s'intéressent au roman épistolaire. Rétif apparaît ainsi – selon la formule de Michel Delon – comme un auteur déplacé qui déplace les catégories obligeant ainsi à les repenser.

Une première série de communications a été l'occasion d'analyser les plus célèbres romans épistolaires rétiviens, *Le Paysan perverti* (1775) et *La Paysanne pervertie* (1784).

Dans une communication intitulée « Polyphonie épistolaire et parcours de lecture dans *Le Paysan perverti* », Françoise Le Borgne (Université Clermont-Auvergne) a montré que loin d'être un obstacle à la lisibilité (et donc à l'utilité) de son roman, la polyphonie épistolaire avait été utilisée par Rétif de façon à guider le lecteur en orientant à la fois son jugement et ses émotions : la prise de distance ironique à l'égard des personnages (les paysans naïfs et le philosophe présomptueux) et la terreur et la pitié suscitées par les déportements des protagonistes préparent une réception favorable du règlement communautaire contenu dans les « Statuts du bourg d'Oudin », sur lequel se clôt le roman.

Istvan Cseppento (Université de Budapest) a ensuite proposé une communication intitulée « Lettre dans la lettre, lettre dans l'image : la technique de l'insertion dans *Le Paysan perverti* », interrogeant les configurations et les effets de sens produits par les mises en abîmes de la lettre dans les lettres qui composent le roman et dans les illustrations insérées dans l'édition de 1782.

Ilhem Belkahla (Université de Tunis) s'est pour sa part intéressée à « L'espace autobiographique de la lettre dans *Le Paysan et La Paysanne pervertis* », ce qui lui a permis de revenir sur l'affirmation de Rétif selon laquelle « les lettres d'un homme sont ce qui le peint le mieux. »

Enfin, Mamadou Sidibé (Université de Bamako) a proposé une étude de « La polyphonie dans le récit de la perversion d'Ursule de *La Paysanne pervertie* de Rétif de la Bretonne » en mettant en évidence l'évolution des destinataires d'Ursule au fil du roman ainsi que les modifications de ton liées à ces évolutions.

Dans le prolongement de ces études, Yuki Ishida (Université de Kobé) a présenté son analyse de « La persuasion et la morale dans *Le Quadragénaire* », s'intéressant au statut et à la signification des sept récits insérés dans le roman épistolaire, qui viennent rompre la vraisemblance épistolaire.

La fin de la première journée du colloque a été consacrée à la *Lettre d'un singe aux animaux de son espèce*, qui fait partie des annexes de *La Découverte australe* (1781) de Rétif.

Didier Gambert (Société Rétif de la Bretonne), dans une communication intitulée « L'humeur révolutionnaire de César de Malacca : une lecture de la *Lettre d'un singe* » a présenté cette lettre-manifeste dans laquelle Rétif prête à un métis d'homme et de babouin de Bornéo une violente satire de l'homme, présenté comme un animal dénaturé, et a mis en évidence les diverses filiations dans lesquelles s'inscrit cette diatribe.

Laurent Loty (Sorbonne Université) a pour sa part analysé la « *Lettre d'un singe aux êtres de son espèce* d'Élisabeth Chailloux », spectacle monté en 2020 avec l'acteur Eddie Chignara dans le rôle de César de Malacca mais qui, à cause de l'épidémie de covid-19, n'a pu être créé au théâtre de l'Épée de Bois de la Cartoucherie et dont il n'existe qu'une captation vidéo, disponible sur le site de la Société Rétif de la Bretonne (https://www.retifdelabretonne.net/lettre-dun-singe). Laurent Loty a insisté d'une part sur l'articulation de cette lettre avec *La Découverte australe* et, de l'autre, sur son actualité et sa force au regard des indignations et revendication contemporaines, qu'elles soient sociales, ou écologiques.

Cette présentation a été suivie d'une projection de la captation vidéo du spectacle et d'un débat.

La journée du vendredi 21 mars s'est ouverte avec une étude de Claude Jaëcklé-Plunian (Société Rétif de la Bretonne) sur « *La Mimographe ou les idées d'une honnête femme* », qui a permis d'aborder la question des enjeux de la fiction épistolaire dans

les projets de réforme qui constituent la série des « Idées singulières ». Concernant *La Mimographe*, Claude Jaëcklé-Plunian a mis en évidence le traitement dramatique de l'écriture épistolaire, qui permet à Rétif d'ébaucher une comédie touchante conforme au projet de remplacer les acteurs professionnels par des acteurs amateurs soutenu par la « mimographe ».

Les communications suivantes ont mis en évidence les modalités multiples des relations entre la correspondance personnelle de Rétif et sa création.

Claude Klein (Université de Strasbourg), s'est penché sur la publication, par Rétif, de lettres de sa correspondance en marge des *Contemporaines*. Dans sa communication intitulée « Du projet autobiographique à l'affirmation d'un *ethos* d'écrivain : l'adjonction de la correspondance insérée à la seconde édition des *Contemporaines* », il a montré comment ces lettres – dont le lien avec les nouvelles qui composent la série peut paraître problématique – permettaient de construire un *ethos* d'auteur sincère, moral et sensible qui contribue à l'originalité de son entreprise.

Pierre Testud (Université de Poitiers), a choisi d'analyser, au sein de la correspondance de Rétif, celle que celui-ci a entretenue avec Grimod de la Reynière entre avril 1786 et septembre 1792. Sa communication, lue par Françoise Le Borgne et intitulée « Échange épistolaire et complicité littéraire : Rétif et Grimod de la Reynière » a mis en évidence le caractère littéraire de cette correspondance et l'implication mutuelle des deux amis dans la création.

Dans la même perspective, dans une communication intitulée « Rétif de La Bretonne et Fanny de Beauharnais, une étrange correspondance littéraire », Magali Fourgnaud (INSPÉ d'Aquitaine) a montré qu'au-delà des billets échangés entre les deux auteurs, une étroite correspondance littéraire s'était nouée entre Rétif et Fanny de Beauharnais par le biais de leurs œuvres réciproques et notamment au sein du dernier roman épistolaire rétivien, *Les Posthumes* (1802).

Enfin Linda Gil (Université Montpellier 3-Paul Valéry) s'est penchée sur « Le Réseau épistolaire de Rétif » en soulignant, à partir de différents exemples, la richesse de la source que constitue la *Correspondance* de Rétif pour éclairer les logiques de réseau à l'œuvre dans le monde du livre au 18e siècle.

Les actes de ce colloque, qui a permis d'approfondir la connaissance du vaste pan de la création rétivienne lié à l'épistolaire, paraîtront dans le numéro 57 des *Études rétiviennes* (décembre 2025).

Françoise Le Borgne

Programme de colloque

• Crises et recompositions de l'autorité au 18e siècle. Colloque international et pluridisciplinaire. Université Toulouse Jean Jaurès. Laboratoires PLH, ERRAPHIS, CRISES. Toulouse, 11, 12 et 13 juin 2025.

Mercredi 11 juin

14 h. 00. Introduction

Session 1. Autorités en crise : contestation des modèles

14 h. 20. Franck Salaün (U. Paul Valéry Montpellier) : « Degrés d'autorité »

15 h. 00. Christelle Bahier-Porte : (U. Jean Monnet-Saint-Étienne) « La querelle d'Homère (1711-1720) : comment repenser l'autorité ? »

15 h. 40. Discussion et pause.

Session 2. Autorités en crises : éducations, éducateurs

16 h. 00. Colas Duflo (U. Paris-Nanterre-IUF) : « Démolitions de l'autorité : *Cleveland* parodie du *Télémaque* »

16 h. 40. Louis Guerpillon (Sorbonne-Université) : « La crise de l'autorité dans l'*Émile* de Rousseau »

17 h. 20. François Ottmann (U. Toulouse-Jean-Jaurès) : « Kant éducateur : l'autorité de la critique »

18 h. 00. Discussion

Jeudi 12 juin

Session 3. L'autorité et l'ordre des familles

9 h. 00. Gianni Iotti (U. Pise) : « Passion, autorité et liberté dans *La Nouvelle Héloïse* »

9 h. 40. Sylvie Moret-Petrini (U. Lausanne) : « Des époux en perte d'autorité ? Enquête sur les discours masculins relatifs aux rapports de pouvoir au sein du couple »

10 h. 20. Discussion et pause

10 h. 40. Stéphanie Genand (U. Paris-Est Créteil) : « L'autorité est-elle toujours perverse ? Relire *Les Crimes de l'amour* de Sade »

11 h. 20. Discussion

Session 4. Contestation et recomposition des savoirs.

13 h. 30. Marco Storni (U. Libre de Bruxelles) : « L'autorité savante contestée : antimathématisme et antinewtonisme en France après 1740 »

14 h. 10. Francesco Boccolari (U. Turin) : « Autorité de la langue, autorité dans la langue chez Rousseau. Crises et recompositions »

14 h. 50. Discussion et pause.

Session 5. Autorité et religion

15 h. 10. Hubert Bost (EPHE-PSL) : « Déclinaisons protestantes de l'autorité dans *Les Toulousaines* de Court de Gébelin (1763) »

16 h. 00. Sébastien Drouin (U. de Toronto) : « Transgresser l'autorité au nom de la Vérité. Les appelants à la Bulle *Unigenitus* et les Lumières religieuses »

16 h. 40. Discussion

Vendredi 13 juin

Session 5. Refonder l'autorité politique ?

9 h. 00. Naïs Sabatier (U. Clermont-Auvergne) : « Redéfinir l'autorité : l'économie politique dans l'*Encyclopédie* »

9 h. 40. Sébastien Milliot (Université de Vincennes-Saint-Denis) : « Comment se faire obéir ? Du bon usage de l'autorité et de la légitimité de la police au Siècle des Lumières. (Réflexions sur le cas parisien) »

10 h. 20. Discussion et pause

10 h. 40. Blaise Bachofen (Cergy-Paris-Université) : « Autorité et domination chez Rousseau »

11 h. 20. Discussion

Session 6. Autorité et Révolutions

13 h. 30. Guillaume Debat (U. Toulouse Jean-Jaurès) : « Des Lumières à la guillotine révolutionnaire : réformer le droit pénal pour garantir l'autorité (années 1750-1792) »

14 h. 10. Linda Gil (U. Paul Valéry-Montpellier) : « Beaumarchais penseur politique entre République et monarchie »

14 h. 50. Discussion et pause

15 h. 10. Valérie Sottocasa (U. Toulouse Jean-Jaurès) : « Le "brigandage patriote" dans la France méridionale au début de la Révolution: entre construction et contestation de l'autorité (1789-1793) »

15 h. 50. Discussion

16 h. 10. Clôture du colloque.

Appels à contribution

• **Entreprendre dans les arts et les sciences en provinces (fin XVIIe - début XXe siècles) : pratiques, réseaux, acteurs**. Journée d'étude org. Valentin Mériaux et Ludivine Panzani, Lille, 14 novembre 2025.

La présente journée d'étude aura pour objectif de revenir sur la nature des initiatives entrepreneuriales artistiques et scientifiques dans les villes de provinces françaises entre la fin du 17e et le début du 20e siècle. Elle entend proposer un décloisonnement spatial, disciplinaire et périodique afin d'approcher sous un nouvel angle la question de l'entrepreneuriat.

Qu'ils soient savants, artisans, scientifiques, techniciens ou artistes, comment ces acteurs et actrices ont-ils mené à bien une « entreprise » dans le contexte socio-économique provincial ? À quels obstacles se sont-ils confrontés ? Quels réseaux ont-ils mobilisés ? Quelles stratégies adoptent-ils ? Dans une démarche historique, il s'agit de questionner la notion de « capitale culturelle » pour sortir d'une vision unilatérale des circulations (Paris-province) tout en envisageant les dynamiques inter-urbaines. Plus généralement, en quoi la dimension spatiale joue-t-elle sur le développement d'initiatives scientifiques et artistiques ?

La version complète de l'appel est disponible en ligne : https://irhis.univ-lille.fr/detail-event/aacommunication-je-entreprendre-dans-les-arts-et-les-sciences-en-provinces-fin-xviie-debut-xxe-siecles-pratiques-reseaux-acteurs

Sans caractère limitatif, les propositions de communication pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

- Circulation des modèles et des pratiques : réflexions sur les particularités des entreprises savantes et artistiques en province, l'existence de réseaux d'organisations/d'institutions ou au contraire d'entités indépendantes, questionner le lien avec la capitale.

- Reconnaissance professionnelle : réflexions sur les systèmes de reconnaissance (privilèges, brevets, autorisations), les enjeux de légitimation professionnelle et de propriété intellectuelle, les stratégies d'insertion à l'échelle locale.

- Trajectoires individuelles : réflexions sur la figure de l'entrepreneur en province, interroger la place des trajectoires individuelles, les réseaux d'acteurs sur lesquels ils ou elles s'appuient, les rapports de pouvoir avec les autorités locales et/ou nationales, capacité d'*agency*.

- Urbanité et spatialité : réflexion sur les conditions matérielles de l'entrepreneuriat en province, l'influence du contexte socio-économique sur les logiques entrepreneuriales, le rôle des autorités politiques locales, les systèmes d'encouragement aux sciences et aux arts.

Les propositions de communication (500 mots) doivent être envoyées, accompagnées d'une courte biographie à l'adresse suivante : valentin.meriaux@univ-lille.fr

La date limite d'envoi est fixée au 25 avril 2025 (inclus). Ces communications pourront se faire en anglais et en français dans la limite impartie de 25 minutes et seront suivies d'échanges avec le public. La journée d'étude est ouverte à tous les chercheurs, tous statuts et disciplines confondus.

Comité organisateur :

Valentin Mériaux, doctorant en histoire contemporaine (IRHiS – UMR 8529)

Ludivine Panzani, doctorante en histoire moderne (IRHiS – UMR 8529)

Comité scientifique :

Gabriel Galvez-Behar, professeur en histoire contemporaine à l'Université de Lille (IRHiS UMR 8529)

Mélanie Traversier, professeure en histoire moderne à l'Université de Lille (IRHiS UMR 8529)

Marie Glon, maîtresse de conférences en danse à l'Université de Lille (ULR 3587 CEAC)

• **Le cas Dancourt (1661-1725). Actualité d'un professionnel du théâtre.** Colloque-festival 300 ans après sa mort. Paris et Versailles, 4-6 décembre 2025.

Acteur central de la troupe de la Comédie-Française naissante et auteur d'une soixantaine de pièces, dont plus d'un tiers remportèrent un important succès scénique, Florent Carton Dancourt est un nom connu de l'histoire littéraire. Néanmoins, celui qui fut en son temps un professionnel majeur de la vie théâtrale est un exemple frappant de la relégation subie par nombre de ses contemporains dramaturges de la fin du règne de Louis XIV. Ses pièces, comme celles de Fatouville, Regnard, Dufresny ou Lesage, sont quasi absentes depuis presque deux siècles de l'affiche des théâtres autant que des programmes scolaires et des enseignements universitaires. Dancourt est devenu un auteur mineur, alors qu'il fut un artiste prééminent par l'extrême fécondité de son œuvre, ses ambitions de carrière, sa réputation ambivalente, ainsi que par sa visibilité et ses responsabilités au sein de la Comédie-Française.

En 2025, le comédien-auteur sera mort depuis 300 ans. Nous saisissons ce prétexte pour lui dédier un colloque-festival. L'objectif de cette manifestation n'est pas de tailler à Dancourt une place au sein d'un panthéon tardif, mais plutôt d'interroger la centralité de sa position en tant qu'acteur et dramaturge à un moment où le renouvellement de la scène comique coïncide avec l'émergence d'une politique théâtrale institutionnelle et l'épanouissement d'un public urbain sensible aux arts et aux divertissements mondains. Dans une période où les professionnels du théâtre doivent composer avec les exigences du public, tout autant qu'avec celles de l'institution naissante, Dancourt apparaît comme une figure incontournable. Son parcours socio-professionnel au sein de la troupe du Français peut nous aider à comprendre les dynamiques et les tensions qui animent la compagnie à peine constituée. Son œuvre dramatique, où la musique et la danse occupent une place centrale, a été écrite en collaboration avec d'importants compositeurs du temps, tels Marc-Antoine Charpentier, Michel-Richard de Lalande ou Jean-Claude Gillier, et des maîtres de danse comme Pierre de La Montagne ou Pierre Beauchamps. Diversement adapté à l'air de son temps et marqué par une capacité d'invention audacieuse et féconde, son théâtre nous impose de revenir sur les formes et les enjeux du genre comique, tel qu'il se remodèle dans le sillage de l'œuvre de Molière, prédécesseur aussi capital qu'encombrant, et à la faveur de ce « tournant moderne » qui court de la fin du classicisme à l'aube des Lumières. Attaché à une peinture des mœurs tant gaillarde que corrosive, son théâtre a pu également être objet de mépris de la part de certains contemporains, lesquels forgèrent le terme dancourade pour déprécier ces

nouvelles turlupinades en un acte, qui faisaient le choix d'un « comique risible, et même ridicule et bouffon » (René-Louis d'Argenson). Exemplaire d'une scène comique en mutation, l'œuvre de Dancourt permet de mieux envisager la place de la comédie au sein de la programmation du Théâtre-Français et en regard de celle des autres scènes parisiennes.

Penser le cas Dancourt, c'est aussi l'inscrire au sein d'une histoire littéraire et théâtrale soucieuse de prendre en compte ses marges et de sortir d'une logique de canonisation, pour s'intéresser aux conditions de production et de réception du spectacle vivant, en s'attachant aux parcours professionnels des hommes et des femmes de métier. L'opposition entre l'invisibilité de Dancourt aujourd'hui et la centralité de son statut à son époque pose la question de la valeur d'une grande partie du répertoire théâtral ancien, de ses circonstances de représentation et de publication, et de ce que peut signifier une réputation d'actualité sur le temps long. C'est, à ce titre, poursuivre une approche plus documentaire que monumentale de l'histoire, sensible à ce qui peut faire écho à notre présent, notamment à travers une expérience scénique actuelle. Car notre colloque-festival entend aussi choisir ce temps commémoratif pour donner corps et voix à l'art protéiforme du dramaturge, et mesurer quels affects peuvent encore être mobilisés par une œuvre qui célèbre l'imagination, l'audace et l'innovation.

Dancourt et la scène comique

Dans quelle mesure l'œuvre de Dancourt est-elle exemplaire d'un processus d'échange et de circulation entre les différentes scènes théâtrales parisiennes (Comédie-Française, Théâtre-Italien, Foires, Académie royale de musique), lequel a contribué au développement d'une production comique diversifiée, sensible aux circonstances et aux effets immédiats du spectacle plutôt que redevable à un modèle poétique unifié et figé (usage original des formes métathéâtrales et parodiques, renouvellement de la satire, invention du divertissement avec musique et danses…) ? Quelle place occupe, en particulier, la parodie d'opéras dans cette œuvre et de quelle façon contribue-t-elle à forger la spécificité du répertoire de Dancourt ? Que nous dit-elle des rapports que le dramaturge entretint avec l'Académie royale de musique ? De quelle manière les liens de Dancourt avec la cour, notamment avec le Dauphin, commanditaire de plusieurs œuvres, ont-ils pu influer sur sa production dramatique ?

Comment envisager la place accordée par Dancourt à l'actualité politique, militaire, sociale ou culturelle, qui ouvre la scène à l'anecdote et au fait divers ? Comment aborder la vocation médiatique propre au théâtre de cette période ? Comment le théâtre de Dancourt offre-t-il une vision singulière du monde et de la société, des rapports amoureux, de la condition féminine, des relations entre les groupes sociaux, des bouleversements politico-institutionnels contemporains ?

Suivant quelles modalités les parties chantées et dansées, les intermèdes et les divertissements s'insèrent-ils dans le spectacle théâtral ? Quels sont leur rôle dramatique et leur facture musicale et chorégraphique ? Comment la comédie parlée s'articule-t-elle avec le divertissement comique à vaudeville, ses chants et ses danses, ses couplets et ses chœurs ? Dans quelle mesure ces divertissements revêtent-ils, par leur tonalité, une forme originale qui les distingue des scènes concurrentes et détermine des pratiques de chant et de danse propres à la Comédie-Française ?

Comment envisager la place et le rôle de l'invention chez un auteur qui s'inspire des succès des scènes concurrentes, semble travailler parfois en collaboration et peut se contenter de réactualiser d'anciennes pièces, de démarquer la création d'autrui, voire de se l'approprier ? Que révèlent ces pratiques de coécriture, de réécriture, de mise au goût du jour, d'imitation voire de plagiat concernant les modalités de la création dramatique dans l'entre-deux-siècles ?

L'institution théâtrale et la fabrique du spectacle

En quoi la double programmation, avec la fonction économique attribuée à la « petite pièce », a-t-elle orienté la production théâtrale de Dancourt ? Dans quelle mesure les stratégies de programmation, qui suivent à la fois des logiques économiques et politiques, pouvaient-elles déterminer les carrières ? Comment l'activité dramatique de Dancourt éclaire-t-elle la condition des comédiens-dramaturges (leurs activités de plume, leur rôle de fournisseur de nouveautés au service de leur théâtre, aux dépens parfois de leurs propres visées auctoriales) ?

Y a-t-il un « paradoxe Dancourt », auteur central de la Comédie-Française, mais, dans le même temps, auteur secondaire car comique, créateur de « petites pièces » et souvent cantonné à la saison estivale ? Peut-on y voir un reflet de la situation même du Théâtre-Français, institution royale et privilégiée, mais endettée et concurrencée de toutes parts, qui peine à entrer dans un siècle de libéralisation de la vie théâtrale ?

Comment appréhender le travail de Dancourt acteur, ses spécialisations de jeu, ses fonctions d'orateur de la troupe, le rôle qu'il a joué dans le règlement de différents problèmes administratifs, ou encore le clan qu'il constituait au sein du théâtre avec sa femme et ses deux filles pour qui il écrivit des rôles ?

Que sait-on des aspects concrets de la production des spectacles ? de leur coût ? des moyens matériels mobilisés ? des enjeux financiers, administratifs, voire judiciaires qui président parfois à la création ? de la nature des effectifs musicaux et chorégraphiques ? des rapports entre les dramaturges et les artistes : comédiennes et comédiens, chanteuses et chanteurs, danseuses et danseurs, instrumentistes, décorateurs, éclairagistes et machinistes ? Dans quelle mesure l'écriture des pièces procède-t-elle de la prise en compte des unes et des autres ? Quelles sont les modalités de leur participation à la création collective ?

Questions de réception

Que montre l'analyse approfondie des recettes, celle des stratégies de programmation en fonction des jours et des saisons, l'analyse des comptes rendus dans la presse, celle des jugements des amateurs et historiens du théâtre au 18e siècle ?

Dans quelle mesure et de quelle manière Dancourt s'est-il investi dans la diffusion de son œuvre sous forme imprimée ? A-t-il pris part à la constitution de l'édition en 7 volumes des *Œuvres* de Monsieur d'Ancourt par Pierre Ribou en 1711 (sélection et ordonnancement des pièces, choix des frontispices et illustrations, publication de la musique) ? Que nous apprennent les paratextes des différentes éditions (épîtres dédicatoires, poèmes d'éloge) sur les réseaux de protecteurs qu'il essaya de se constituer ainsi que sur sa manière de construire un ethos d'auteur

Quelle est la postérité de son répertoire après sa mort ? Quels sont les choix éditoriaux qui ont présidé à l'élaboration des diverses éditions collectives posthumes ? Le regard sur ces éditions, les traductions, l'iconographie, les reprises à la scène, les appréciations portées par l'historiographie critique (La Harpe, Lanson, plus tard Lancaster et Adam) doit permettre de distinguer la fortune de Dancourt. A-t-il été rapidement et radicalement rejeté dans la catégorie des « auteurs de second ordre » ? Dans quelle mesure sa destinée scénique est-elle comparable à celle de ses contemporains Baron, Regnard ou Dufresny ?

Pourquoi rééditer et jouer Dancourt et ses contemporains aujourd'hui ? Quelles difficultés ? Quels enjeux ? Les liens étroits de ce théâtre avec l'actualité immédiate de son temps ne le rendent-ils pas radicalement incompatible avec une démarche de réappropriation ou d'actualisation par la mise en scène plusieurs siècles plus tard ? Comment la recherche-création peut-elle approcher ce répertoire ? Dans quelle mesure les humanités numériques, les programmes de numérisation et d'édition dont elles

sont porteuses, les projets pédagogiques et artistiques qu'elles développent peuvent-ils contribuer à faire revivre le répertoire de Dancourt et l'éclairer d'un jour nouveau ?

Avec un format festival, ce colloque est ouvert à différents types de communications et à des propositions ou méthodologies originales : tables rondes, retours sur des expériences de recherche-création, ateliers, présentations participatives, conférences-performances, etc.

Propositions de 300 à 500 mots à adresser avant le 15 juin 2025 à colloquedancourt@gmail.com

Comité d'organisation :
Céline Candiard (Université Lyon 2, IHRIM), Sylvain Cornic (Université Lyon 3, IHRIM), Matthieu Franchin (Sorbonne Université, IReMus), Sara Harvey (University of Victoria, Canada), Jeanne-Marie Hostiou (Université Sorbonne Nouvelle, IRET), Éric Négrel (Université Lyon 2, IHRIM).
En partenariat avec la Comédie-Française et le Centre de Musique Baroque de Versailles.
Avec le soutien de l'Association pour un Centre de Recherche sur les Arts du Spectacle aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Comité scientifique :
Christelle Bahier-Porte (Univ. Saint-Étienne), Jan Clarke (Durham University), Ioanna Galleron (Univ. Sorbonne Nouvelle), Hubert Hazebroucq (Cie Les Corps éloquents), Judith le Blanc (Univ. Rouen-Normandie), Barbara Nestola (Centre de musique baroque de Versailles), Louis-Gilles Pairault (Comédie-Française), Martial Poirson (Univ. Paris 8), Bertrand Porot (Univ. Reims), Jeffrey Ravel (Massachusetts Institute of Technology), Françoise Rubellin (Univ. Nantes), Herbert Schneider (Universität des Saarlandes), Guy Spielmann (Georgetown University).

• De l'amitié : une appréhension de l'autre à soi (Revue *Orages. Littérature et culture, 1760-1830*, numéro 25, 2026).

Alors que les Précieuses raniment le débat sur l'amour et l'amitié au Grand Siècle, les auteur-e-s des Lumières continuent de s'interroger sur ses fondements et ses rapports avec le bonheur, la vertu et la sociabilité. L'amitié se présente comme un thème de prédilection tant littéraire que philosophique et artistique. Au nombre des penseurs qui s'interrogent sur elle à l'époque des Lumières, on compte Louis-Sylvestre de Sacy qui rédige un *Traité de l'amitié* en 1703, Dupuy La Chapelle, auteur des *Réflexions sur l'amitié* (1728), Anne-Thérèse de Lambert qui publie *Traité de l'amitié* en 1732, Louis-Antoine Caraccioli qui aborde la question dans *Caractères de l'amitié* (1760) et Marie-Geneviève-Charlotte Thiroux d'Arconville qui prolonge la réflexion sur le sujet à l'aide d'un traité intitulé *De l'amitié* (1761). Dans *Le Discours sur l'amitié* publié en 1797, Bernardin de Saint-Pierre redécouvre la richesse de l'amitié comme lien intime au lieu de s'attarder à son potentiel civique. Outre le développement de la fraternité pendant la Révolution, la multiplication d'initiatives philanthropiques et l'essor de la franc-maçonnerie, le « bouleversement du sensible » renouvelle l'imaginaire de l'amitié.

Si Frédérick Gerson, Marcel David et Janet Todd ont stimulé la réflexion sur l'amitié grâce à des travaux incontournables, Sarah Horowitz, Georges Ravis-Giordani, Maurice Daumas, Anne Vincent-Buffault et Jessica Fripp l'ont prolongée en se penchant sur sa dimension politique, en privilégiant une perspective sociologique, en s'appuyant sur les dernières avancées réalisées par l'histoire des émotions et en explorant son traitement artistique. Alors que le récent ouvrage collectif de Philippe Bourdin et Côme

Simien met en lumière ce que devient l'amitié sous la Révolution et que celui dirigé par Nicolas Bourguinat et Nikol Dziub découvre les différentes facettes de l'amitié au sein de la littérature de voyage, les travaux de Tracy L. Rutler invitent plutôt à adopter une approche genrée et ceux de Marine Roberton et de Charlotte Rousset à considérer la culture matérielle comme point d'ancrage de l'amitié. L'objectif de ce numéro est d'étudier, du point de vue de la littérature et de l'histoire de l'art, comment les artistes, les penseurs, les romanciers et les romancières conçoivent et représentent l'amitié entre 1760 et 1830. Il s'agira d'analyser comment ce lien affectif se décline dans une perspective morale, pédagogique, romanesque et esthétique. Quelles représentations réservent la peinture et la littérature à cette ancienne notion théorisée par la philosophie antique ? Dans quelles mesures la filiation avec l'Antiquité est-elle maintenue, retravaillée et réactualisée ? À une époque où le couple légendaire que forment Nisus et Euryale marque toujours l'imaginaire, le modèle ancien de l'amitié héroïque permet d'envisager dans l'espace public un contrepoint à la conception privée de l'amitié. Quels points de rencontre et de distinction entre les notions d'amitié et de fraternité dénotent l'intérêt pour la res publica et la fascination que suscite la figure du libérateur, à laquelle Harmodios et Aristogiton servent d'icônes ? Par quelles voies est appréhendée la douceur que génère l'amitié ? La figure de l'ami-e est-elle assimilée à celle de l'alter ego, du double ou du mentor ? Quelles variantes proposent le genre sentimental, la fiction épistolaire et le roman d'émigration ? Quels schémas narratifs, scènes et tableaux sont privilégiés pour évoquer ce lien d'élection ? Quelle place pour l'amitié trahie ou factice ? Quelles évolutions connaît sa représentation entre 1760 et 1830 ?

Quatre pistes en particulier pourraient être explorées :

1) Brosser le portrait de l'amitié féminine

Bien que le paradigme classique qui excluait les femmes de la parfaite amitié persiste et que la tradition chrétienne continue d'exercer une influence importante sur sa conception morale, l'expression de l'amitié féminine se taille une place grandissante. Outre *La Vie de Marianne* de Marivaux (1726-1741) et *Julie ou La Nouvelle Héloïse* (1761) de Rousseau, les romans de Marie-Jeanne Riccoboni et d'Isabelle de Charrière brossent un portrait optimiste de l'amitié féminine où elle ne sert pas uniquement de soutien à la vertu. Alors que les femmes artistes représentent plus subtilement dans les œuvres les liens qui se tissent entre elles, Sarah Horowitz est d'avis que « souvent passionnée, intense et turbulente, [l'amitié] est un sujet à part entière ». Les représentations de l'amitié distinguent-elles ce sentiment d'affection selon le sexe ? Des spécificités sont-elles l'apanage de l'amitié féminine ? Il appert que plusieurs auteures sentent la nécessité de justifier la part qu'elles prennent au débat d'idées sur ce sujet . Quels moyens sont mobilisés pour légitimer l'amitié féminine à l'époque des Lumières ? Qu'il s'agisse de faire appel à des stratégies telles que la pseudo-traduction ou encore de féminiser les principes cicéroniens, la fiction et la peinture recèlent de manières de s'interroger sur les caractéristiques et les limites de ce lien affectif chargé d'une nouvelle portée. De la littérature à la peinture, les femmes artistes inscrivent subtilement dans leurs œuvres les liens qui se tissent entre elles, sans toujours l'inscrire explicitement sur leur toile. Le petit nombre de femmes admises à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris à l'époque des Lumières témoigne d'une réelle difficulté à se tailler une place dans l'univers masculin. Les luttes que devaient se livrer ces dernières pour atteindre leurs buts révèlent l'existence d'une certaine rivalité et permettent de penser autrement la notion de solidarité féminine.

2) Théorisation de l'amitié à l'aide d'une posture pédagogique moraliste

De quelles manières se renouvelle l'approche moraliste de l'amitié à la fin des Lumières ? Après Mme de Lambert, comment envisager l'amitié dans une perspective pédagogique ? Quelle place et quels traitements lui réservent Mme de Miremont et Mme de Genlis dans leurs romans et traités d'éducation ? Dans quelles mesures Julie de Lespinasse prolonge-t-elle la philosophie de l'amitié ? Quelles limites Germaine de Staël et Sophie de Grouchy lui font-elles franchir ?

3) Représentations de l'amitié en histoire de l'art : de solidarité à amitié réelle

Dans *Les Mondes de l'art* (2006), la représentation de l'amitié est plus complexe, jouant d'allégorie et de symbolique. Ses représentations détournées révèlent toutefois l'existence de relations fortes et importantes. Marie-Geneviève-Charlotte Thiroux d'Arconville n'écrivait-elle pas dans son traité que : «L'amitié ne consiste pas dans ces démonstrations excessives, dans cette ardeur effrénée qui n'appartient qu'à l'amour. C'est un feu doux, mais toujours égal, qui nous échauffe sans nous consumer. » Certains liens se tissent entre commanditaires et artistes, entre élèves et maîtres ou encore entre modèles et peintres; émerge ici l'idée de l'attachement, d'une amitié renouvelée ou secrète.

4) Articulation du sentiment privé et du bien public : la fraternité sous la Révolution

Lorsqu'elle s'étend à la société civile et intègre l'espace public politique, l'amitié se conçoit en termes de fraternité et devient une vertu républicaine garante d'unité et de cohésion. Quels traitements réservent les auteur-e-s de fictions narratives et les artistes à cette transformation de l'amitié, de ses usages, de ses codes, de ses épreuves, de ses pratiques et des exigences de transparence qui pèsent sur elle ? Comment appréhender la fraternité désormais assimilée à un devoir favorable à l'égalité ? Quelle postérité lui réserve le courant romantique ? De quelles manières dépeindre le retournement d'un-e ami-e en figure ennemie ? Qu'advient-il lorsque l'idée d'une « fraternité universelle » est battue en brèche et que le paradigme sentimental s'écroule pour laisser place à l'intérêt individuel ?

Nous chercherons à mieux éclairer ces pistes, évidemment non exhaustives, jusqu'à entrevoir le point de partage des disciplines, entre l'histoire de l'art et la littérature.

Calendrier et nombre de signes :

Les propositions d'articles, qui n'excéderont pas une page et qui seront accompagnées d'une courte notice biobibliographique, sont à envoyer au plus tard le 15 septembre 2025 aux deux adresses suivantes : Isabelle.Tremblay@rmc.ca et Isabelle.Pichet@uqtr.ca.

Les articles retenus (30 000 à 35 000 signes, notes et espaces incluses) seront à rendre au plus tard le 15 février 2026. (Versions définitives après relectures avril 2026, épreuves juillet 2026, parution à l'automne 2026).

Cotisation 2025

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2025. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2025 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :
Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris.
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• Président de la SFEDS :
Christophe Martin, 33 rue de Bellefond, 75009 Paris
christophe.martin@sorbonne-universite.fr

• Secrétaire générale :
Floriane Daguisé, 36 rue de Picpus, 75012 Paris
floriane.daguise@gmail.com

• Changements d'adresse à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les notes de lecture sont à envoyer à : notesdhs@sfeds.fr
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• *Supplément bibliographique* du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Site de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Éric Négrel
benedicte.peslier@gmail.com ; enegrel@yahoo.fr

• Site de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection «18e siècle » :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : collection@sfeds.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2025 doivent arriver avant le 15 juin 2025, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Éric Négrel (enegrel@yahoo.fr) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr

Composition : N. B.
Directeur de la publication : C. Martin.
Dépôt légal : avril 2025 ISSN 2646-2400